



licenciement pour faute grave

Par **jeanot22**, le **29/09/2022** à **23:11**

bonjour je me suis fait licencier? les accusation qui me son reprocher par la dirrection comportement violent lors d'une altercation verbale salairie interimaire ces accusation son fausse je me suis expliquer devant la RH et le directeur sur se qui ces passer se jour la juste pris le bout de sa manche et lui et dit si tu es plus rapide que moi prend ma place elle ces mis a hurler ne me touche pas et a disparue je voudrai savoir se que je peut faireporte plainte pour fausse accusation??.il y a aussi ma sante 2 mois arret passage a la medecine du travail pour etre changer de poste 2 vertebres user et épicondylite a 60 ans je devient aussi un poid ,qui peser dans la balance

Par **P.M.**, le **30/09/2022** à **08:54**

Bonjour,

Vous ne précisez pas si vous étiez assuisté lors de l'entretien préalable ce qui serait fort utile pour faire rédiger un compte-rendu par la personne...

C'est devant le Conseil de Prud'Hommes que vous pourriez contester la faute grave voire m^me la cause réelle et sérieuse du licenciement...

Pour cela, je vous conseillerais de vous rapprocher d'un défenseur syndical (liste disponible sur le site de la DREETS) ou d'un avocat spécialiste...